

Réglementation Mésy'Trail 2025

Présentation :

Le Mésy'Trail est une course nature, chronométrée, organisée par le Comité des Fêtes de Mésigny le dimanche 29 juin 2025.

Cet évènement est composé de trois parcours de trail :

- Le trail de Chamarande – 11 km – 330 m de dénivelé positif
- Le trail de Vengeur – 17 km – 540 m de dénivelé positif
- Le trail de Chamaloup – 27 km – 1000 m de dénivelé positif

Nous proposons aussi :

- Une marche de (8 km), non chronométrée.
- Des courses « enfant » avec inscription gratuite, non compétitive ne donnant pas lieu à un classement :
 - PS MS (3 à 5 ans) 250 m - Baby Athlé
 - GS à CP (5 à 7 ans) 500 m - Baby Athlé
 - CE1 à CE2 (7 à 9ans) 1 km - Eveil Athlé
 - CM1 à CM2 (9 à 11 ans) 1,5 km - Poussins

Inscription :

Les inscriptions internet sont ouvertes jusqu'au samedi 28 juin 2025 à 21h00 sur le site :

<http://www.L-Chrono.com>

Les participants peuvent également s'inscrire sur place vendredi 27 juin et samedi 28 juin de 14h00 à 19h00 à la salle polyvalente de Mésigny.

Droit à l'image :

Par son inscription, le coureur renonce à se prévaloir de son droit à l'image relatif à l'épreuve et accepte que les organisateurs utilisent celle-ci afin de promouvoir les différentes éditions du Mésy'Trail.

Matériel :

Les chaussures typées Trail-running sont conseillées. Les bâtons sont autorisés sur l'ensemble des courses et la marche.

Retrait des dossards :

Le retrait des dossards s'effectuera le vendredi 27 juin, le samedi 28 juin de 14h00 à 19h00 et le dimanche 29 juin jusqu'à 30 minutes avant la course.

Les dossards sont à rendre après la course, ils contiennent des puces réutilisables.

Repas - Arrivée :

Restauration sur place possible et présence d'une buvette.

Remise des prix :

Remise des prix : à partir de 12h00.

Début des podiums pour la course du 27 km puis du 17 km et pour finir le 11 km.

Barrières horaires :

Barrière horaire des trois épreuves fixées à 13h45.

Secours et sécurité :

Les secours sont assurés par une équipe de quatre secouristes de UDPS69 et d'un médecin. L'équipe médicale est en droit de mettre hors course tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve.

Le parcours est balisé, fléché. Les intersections des routes sont contrôlées par des signaleurs.

Assurances :

Le Comité des Fêtes de Mésigny est couvert par une assurance responsabilité civile. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Remboursement :

Aucun remboursement possible.

Abandons :

Tout abandon devra être signalé au bénévole le plus proche. Les concurrents s'engagent à rejoindre l'arrivée par leur propre moyen du moment où l'état de santé le permet.

Cas de disqualification :

- Absence de dossard ou affichage peu visible ;
- Jet de détritrus sur le parcours ;
- Utilisation de raccourcis ;
- Comportement inapproprié envers un bénévole ou un autre coureur.

Annulation - Arrêt - Modification de la course :

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses, d'arrêter, de modifier, voire d'annuler les courses sans préavis.

Acceptation du règlement :

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve du Mésey'Trail par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve, découlant du non-respect de ces règlements.

Règlement spécifique au Trail de Chamarande - 11km – 330 D+

Départ – lieu - horaires :

Départ à 10h20 à la salle polyvalente de Mésigny.

Ravitaillement :

Un ravitaillement sera prévu au cours du parcours (5ème km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

L'âge légal minimum pour participer est de 16 ans le jour de la course.

Nombre de places - Tarif :

Le nombre de participants pour le parcours du 11 km est fixé à 250 coureurs. Tarif = 13€ (+ frais d'inscription par internet)

Classements et récompenses :

Seront récompensés :

- Les 3 premières femmes au général
- Les 3 premiers hommes au général
- Les 3 premiers Hommes et Femmes des catégories suivantes ;
 - o -U18 / Cadets (2008 à 2009)
 - o -U20 / Juniors (2006 à 2007)
 - o -U23 / Espoirs (2003 à 2005)
 - o -Seniors (1991 à 2002)
 - -Les catégories M0 + M1 (1990 à 1981)
 - -Les catégories M2 + M3 (1980 à 1971)
 - -Les catégories M4 + M5 (1970 à 1961)
 - -Les catégories M6 + M7 (1960 à 1951)
 - -Les catégories M8 + M9 + M10 (1950 et avant) Pas de cumul des récompenses.

Règlement Trail de Vengeur 17km – 540 D+

Départ – lieu - horaires :

Départ à 10h00 à la salle polyvalente de Mésigny.

Ravitaillement :

Deux ravitaillements sont prévus au cours du parcours (6ème et 11ème km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

L'âge légal minimum pour participer est de 18 ans le jour de la course.

Nombre de places - Tarif :

Le nombre de participants pour le parcours du 17 km est fixé à 200 coureurs. Tarif = 15 € (+ frais d'inscription par internet)

Classements et récompenses :

Seront récompensés :

- Les 3 premières femmes au général
- Les 3 premiers hommes au général
- Les 3 premiers Homme et Femmes des catégories suivantes ;
 - o -U20 / Juniors (2006 à 2007)
 - o -U23 / Espoirs (2003 à 2005)
 - o -Seniors (1991 à 2002)

- -Les catégories M0 + M1 (1990 à 1981)
- -Les catégories M2 + M3 (1980 à 1971)
- -Les catégories M4 + M5 (1970 à 1961)
- -Les catégories M6 + M7 (1960 à 1951)
- -Les catégories M8 + M9 + M10 (1950 et avant) Pas de cumul des récompenses.

Règlement Trail de Chamaloup 27km – 1000 D+

Départ – lieu - horaires :

Départ à 08h30 à la salle polyvalente de Mésigny.

Ravitaillement :

Trois ravitaillements sont prévus au cours du parcours (6ème, 13ème et 19ème km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

L'âge légal minimum pour participer est de 20 ans le jour de la course.

Nombre de places - Tarif :

Le nombre de participants pour le parcours du 27 km est fixé à 150 coureurs. Tarif = 22€ (+ frais d'inscription par internet)

Classements et récompenses :

Seront récompensés :

- Les 3 premières femmes au général
 - Les 3 premiers hommes au général
 - Les 3 premiers Homme et Femmes des catégories suivantes ;
- o -U23 / Espoirs (2003 à 2005)
 - o -Seniors (1991 à 2002)
 - -Les catégories M0 + M1 (1990 à 1981)
 - -Les catégories M2 + M3 (1980 à 1971)
 - -Les catégories M4 + M5 (1970 à 1961)
 - -Les catégories M6 + M7 (1960 à 1951)
 - -Les catégories M8 + M9 + M10 (1950 et avant) Pas de cumul des récompenses.

Règlement Marche 8km – 330m D+ :

Départ – lieu - horaires :

Départ à 9h00 à la salle polyvalente de Mésigny.

Ravitaillement :

Un ravitaillement sera prévu au cours du parcours (5ème km) et un à l'arrivée.

Age minimum :

Pas d'âge minimum.

Nombre de places - Tarif :

Le nombre de participants pour la marche est fixé à 150 marcheurs. Tarif = 9€ (+ frais d'inscription par internet)